

Présidence : M. MICHEL

Présents : MM. BENOUADAH - FOSSET - SEIBEL

Assistent : MM. KOENIG – VIGNERON (Délégués CD District) - MILLET (Délégué CDA) – MERULLA (Président CDA) – SOLLNER (Président du DMF)

Excusé : M. PISANU

Absents : MM. LECLAIRE - MESSAOUD

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Préambule :

La Commission a le plaisir d'accueillir pour ses travaux de la dernière de la saison MM. SOLLNER et MERULLA, respectivement Président du District et Président de la CDA.

Bilan du championnat :

De manière générale, la compétition s'est bien déroulée même si la Commission constate un nombre important de matchs reportés et surtout regrette de trop nombreux (10) forfaits, essentiellement en fin de saison.

Groupe A :

La Commission homologue le classement final comme suit :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| 1) Metz FC | 24 pts |
| 2) Metz APM | 21 pts |
| 3) Yutz US | 16 pts |
| 4) Thionville Lusitanos US | 12 pts (1 forfait) |
| 5) Magny RS | 11 pts |
| 6) Amanvillers RS | 6 pts |
| 7) Metz CO 1 | 5 pts (1 forfait) |
| 8) Veymerange CS | 2 pts (1 forfait) |
| 9) Metz JS | 1 pt (1 forfait) |

Groupe B :

Rencontre Novéant FC – Woippy ES du 05.06.2022 non jouée :

Sans explication de la part du club de Novéant malgré la demande faite par le secrétaire (courriel du 16.06.2022), la Commission entend celles de M. Benouadah représentant le club de Woippy qui déclare avoir été informé que le club adverse ne pouvait disputer cette rencontre.

En conséquence, elle décide : match perdu par forfait pour le club de Novéant sur le score de 3-0.

Cependant, elle demande de ne pas appliquer de sanction financière.

La Commission homologue le classement final comme suit :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| 1) Metz ESAP | 19 pts |
| 2) Woippy ES | 15 pts (GA: +13) |
| 3) Metz GAB | 15 pts (GA : +4) |
| 4) Fontoy US | 13 pts (GA: 0) |
| 5) Châtel Conquistadors US | 13 pts (GA : -1) |
| 6) Clouange AS | 11 pts (1 forfait) |
| 7) Marly SC | 10 pts |
| 8) Novéant FC | 7 pts (1 forfait) |
| 9) Ban St Matin US | -1 pt (1 forfait) |

Groupe C :

La Commission homologue le classement final comme suit :

- | | |
|---------------------|--------|
| 1) Pierrevillers FC | 18 pts |
| 2) Woippy FC | 16 pts |

3)	Augny CSJ	13 pts
4)	Plantières UL	12 pts
5)	Delme-Solgne EF	10 pts (1 forfait)
6)	Montigny 92	6 pts
7)	Metz CO 2	4 pts (2 forfaits)
8)	Scy-Chazelles AS	0 pt

Coupe de Moselle :

Après deux années de mise en sommeil de la compétition, la finale s'est déroulée le 4 Juin dernier sur les installations de Châtel, et a vu la victoire de Metz FC face à Farébersviller USF sur le score de 3-2 au terme d'une rencontre de très bon niveau, et cela devant un public venu nombreux.

La Commission, représentée à cette rencontre par MM. Benouadah, Michel, Millet et Fosset remercie le club de Châtel-Conquistadors US pour la mise à disposition des installations et l'excellent accueil qui a été réservé à l'ensemble des participants.

Elle tient aussi à noter l'excellent esprit de sportivité dans lequel s'est déroulée cette rencontre.

Elle remercie MM. Sollner et Vigneron respectivement Président et Secrétaire général du District qui ont honoré la rencontre de leur présence.

Les clubs finalistes ont apprécié la dotation par le DMF d'un équipement complet, le club organisateur étant lui doté de ballons.

A noter qu'en lever de rideau, la Commission a organisé une rencontre de Super-Vétérans à huit qui a opposé le club local à celui de Woippy ES. Celle-ci a été appréciée par les participants.

Préparation prochaine saison

1. Renouvellement de la Commission :

N. Pisanu ne souhaite plus renouveler son mandat pour raison professionnelle : remerciements à lui pour son engagement durant ses six années de présence.

Ce départ ne sera pas compensé, personne n'ayant posé sa candidature.

Tous les autres membres sollicitent le renouvellement de leur mandat.

La Commission propose au CD du District de renouveler sa confiance à Christophe Michel dans la fonction de Président (décision lors du CD du 2 Juillet prochain).

2. Intégration d'un club de Meurthe et Moselle :

Le DMF a été sollicité par le club de Blénod CV pour intégrer notre championnat à compter de la prochaine saison.

La Commission donne un avis favorable à cette demande qui est également validée par les membres du CD présents sous réserve de l'accord du District d'origine.

3. Point sur les engagements

Plusieurs équipes semblent en difficulté (Plantières, Scy-Chazelles) et celles de Montigny 92 et Metz CO 2 ne repartiront pas .

Avec cette arrivée et ces départs potentiels, il devrait donc y avoir, une nouvelle fois, une vingtaine de clubs tant en championnat qu'en coupe.

Les clubs sont invités à effectuer dès maintenant leur engagement par Footclubs, la date limite étant fixée par le District au 29 Juillet 2022.

4. Championnat 2022-2023 :

La composition des groupes et le calendrier ne pouvant être définis qu'après connaissance du nombre d'engagés, la Commission décide de renouveler l'organisation d'une réunion en troisième semaine du mois d'Août. Cependant, il est acquis que la compétition débutera le week-end des 11 et 12 Septembre prochains.

Bilan du football Super-Vétérans à 8 :

Le championnat est terminé bien que toutes les rencontres ne se soient pas déroulées.

Une journée Foot Loisir organisée par la Commission Adhoc a eu lieu à Buhl le 14 Mai dernier.

Des contacts ont été pris par H.Koenig avec plusieurs clubs qui seraient susceptibles d'intégrer le championnat.

Pour la prochaine saison, la compétition sera reconduite sous une forme qui dépendra du nombre de clubs engagés et pourrait démarrer en Septembre prochain.

Conclusion :

La Commission souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des joueurs et dirigeants du football mosellan.

Prochaine réunion de la Commission : Lundi 22 Août 2022 à 18h30

Le Président de la Commission
C.MICHEL

Le Secrétaire de la Commission
Jean-Michel FOSSET